

PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

Commission des affaires étrangères

18.11.2005

PE 364.998v01-00

AMENDEMENTS 1-74

Projet de rapport

Geoffrey Van Orden

Degré de préparation de la Bulgarie à l'adhésion à l'UE
(2005/2204(INI))

(PE 364.917v01-00)

Proposition de résolution

Amendement déposé par Jan Marinus Wiersma, Hannes Swoboda et Alexandra Dobolyi, au nom du groupe PSE

Amendement 1

Visa -1 (nouveau)

- *vu la lettre, en date du 7 novembre 2005, du commissaire Olli Rehn au gouvernement bulgare,*

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 2

Considérant B

- B. considérant que la Bulgarie *reste en position d'*assumer les obligations liées à l'adhésion en temps voulu pour qu'elle puisse adhérer à l'UE le 1^{er} janvier 2007, ce qui est notre objectif commun,

Or. en

AM\589093FR.doc

PE 364.998v01-00

FR

FR

Amendement déposé par Milan Horáček et Elly de Groen-Kouwenhoven

Amendement 3
Considérant B

- B. considérant que la Bulgarie *reste en position d'*assumer les obligations liées à l'adhésion en temps voulu pour qu'elle puisse adhérer à l'UE le 1^{er} janvier 2007, ce qui est notre objectif commun,

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 4
Considérant B

- B. considérant que la Bulgarie *reste en position d'*assumer les obligations liées à l'adhésion en temps voulu pour qu'elle puisse adhérer à l'UE le 1^{er} janvier 2007, ce qui est notre objectif commun, *mais qu'elle devra faire la preuve que, à cette date, elle remplit les conditions énoncées dans le traité d'adhésion,*

Or. en

Amendement déposé par Jan Marinus Wiersma, Hannes Swoboda et Alexandra Dobolyi, au nom du groupe PSE

Amendement 5
Considérant C

- C. considérant que, comme il l'a souligné à maintes reprises, l'adhésion de la Bulgarie devrait être exclusivement fonction des mérites de ce pays (*suppression*),

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 6
Considérant C

- C. considérant que, comme il l'a souligné à maintes reprises, l'adhésion de la Bulgarie devrait être exclusivement fonction des mérites de ce pays et ne saurait être liée à la candidature de tel ou tel autre pays ni, en fait, entravée par des préoccupations autres relatives au processus d'élargissement de l'UE; *qu'il est essentiel d'appliquer le principe directeur de solidarité et d'égalité de traitement, tel que l'UE l'a appliqué*

lors des élargissements précédents,

Or. en

Amendement déposé par Giorgos Dimitrakopoulos

Amendement 7

Considérant C

- C. considérant que, comme il l'a souligné à maintes reprises, l'adhésion de la Bulgarie devrait être exclusivement fonction des mérites de ce pays et ne saurait être liée à la candidature de tel ou tel autre pays ni, en fait, entravée par des préoccupations autres relatives au processus d'élargissement de l'UE; ***que, cependant, la Roumanie et la Bulgarie devraient adhérer ensemble,***

Or. en

Amendement déposé par Jan Marinus Wiersma, Hannes Swoboda et Alexandra Dobolyi, au nom du groupe PSE

Amendement 8

Considérant C bis (nouveau)

- C bis. exprimant l'espoir que la Bulgarie et la Roumanie pourront adhérer en même temps,***

Or. en

Amendement déposé par Helmut Kuhne

Amendement 9

Paragraphe 1 bis (nouveau)

- 1 bis. réaffirme qu'il souhaite voir la Roumanie et la Bulgarie adhérer à l'Union européenne le 1^{er} janvier 2007, dans la mesure où chacun de ces deux pays remplit les conditions énoncées dans leurs traités d'adhésion respectifs;***

Or. en

Amendement déposé par Helmut Kuhne

Amendement 10

Paragraphe 1 ter (nouveau)

1 ter. souligne, nonobstant le souhait susmentionné, que la réalisation des conditions par chacun des deux pays sera évaluée sur la base des mérites du pays considéré;

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 11

Paragraphe 3

3. se félicite de l'évaluation globalement positive - ***encore que, par endroits, critique*** - que, dans son rapport de suivi de 2005, la Commission donne des progrès de la Bulgarie dans la voie de l'adhésion, et engage instamment le gouvernement et les autorités bulgares à ***faire preuve d'une détermination plus grande et visible en ce qui concerne les*** domaines qui, selon le rapport, nécessitent des "efforts accrus" et à ***prouver par des résultats concrets et mesurables***, avant avril 2006 (mois au cours duquel un nouveau rapport de suivi sera établi), qu'ils ont pris des dispositions efficaces pour redresser la situation dans les domaines qualifiés de "particulièrement préoccupants";

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 12

Paragraphe 3

3. se félicite de l'évaluation ***réaliste et équilibrée*** que, dans son rapport de suivi de 2005, la Commission donne des progrès de la Bulgarie dans la voie de l'adhésion, et engage instamment le gouvernement et les autorités bulgares à s'occuper des domaines qui, selon le rapport, nécessitent des "efforts accrus" et à montrer, avant avril 2006 (mois au cours duquel un nouveau rapport de suivi sera établi), qu'ils ont pris des dispositions efficaces pour redresser la situation dans les domaines qualifiés de "particulièrement préoccupants";

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 13

Paragraphe 3 bis (nouveau)

3 bis. note que la Bulgarie occupe une situation stratégique à une frontière extérieure de l'Union européenne, et recommande que de nouveaux efforts concertés soient faits pour améliorer tous les aspects du contrôle aux frontières; à cet égard, engage instamment les autorités bulgares à adopter et à mettre en œuvre rapidement la stratégie intégrée de gestion des frontières et à veiller à ce que des ressources humaines suffisantes soient disponibles pour assurer la bonne mise en œuvre de l'acquis en matière de contrôle aux frontières;

Or. en

Amendement déposé par Jan Marinus Wiersma, Hannes Swoboda et Alexandra Dobolyi

Amendement 14

Paragraphe 4

supprimé

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 15

Paragraphe 4

supprimé

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 16

Paragraphe 4

supprimé

Or. en

Amendement déposé par István Szent-Iványi

Amendement 17
Paragraphe 4

supprimé

Or. en

Amendement déposé par Justas Vincas Paleckis

Amendement 18
Paragraphe 4

4. note que, quatorze mois avant l'adhésion, la Bulgarie est aussi proche – ou, dans de nombreux cas, plus proche – de la réalisation des critères d'adhésion que *certains* des nouveaux États membres *l'étaient* au stade correspondant du processus d'adhésion du cinquième élargissement;

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 19
Paragraphe 5

5. reconnaît que *reporter la date prévue de l'adhésion (suppression) ne serait pas* une incitation majeure à l'intensification des efforts et à l'accélération du rythme des réformes, *étant donné que l'adhésion effective aura lieu de toute façon, même si c'est un an plus tard*; note, par ailleurs, que les changements en cours sont bénéfiques en eux-mêmes, et pas uniquement en tant que préalable à l'adhésion à l'UE, que le processus de modernisation et de réforme devra se poursuivre pendant de nombreuses années après l'adhésion et que cet impératif devrait se traduire dans les conditions relatives aux financements de cohésion;

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 20
Paragraphe 5

5. reconnaît que la perspective d'une adhésion intervenant au moment prévu est une incitation majeure à l'intensification des efforts et à l'accélération du rythme des

réformes; *engage instamment les autorités bulgares à produire des résultats tangibles, de manière à garantir* que l'échéance prévue pour l'adhésion, à savoir le 1^{er} janvier 2007, *pourra (suppression)* être tenue; note, par ailleurs, que les changements en cours sont bénéfiques en eux-mêmes, et pas uniquement en tant que préalable à l'adhésion à l'UE, que le processus de modernisation et de réforme devra se poursuivre pendant de nombreuses années après l'adhésion et que cet impératif devrait se traduire dans les conditions relatives aux financements de cohésion;

Or. en

Amendement déposé par Milan Horáček et Elly de Groen-Kouwenhoven

Amendement 21
Paragraphe 5

5. reconnaît que la perspective d'une adhésion intervenant au moment prévu est une incitation majeure à l'intensification des efforts et à l'accélération du rythme des réformes et que l'échéance prévue pour l'adhésion, à savoir le 1^{er} janvier 2007, peut *(suppression)* être tenue; note, par ailleurs, que les changements en cours sont bénéfiques en eux-mêmes, et pas uniquement en tant que préalable à l'adhésion à l'UE, que le processus de modernisation et de réforme devra se poursuivre pendant de nombreuses années après l'adhésion et que cet impératif devrait se traduire dans les conditions relatives aux financements de cohésion;

Or. en

Amendement déposé par Giorgos Dimitrakopoulos

Amendement 22
Paragraphe 5

5. reconnaît que la perspective d'une adhésion intervenant au moment prévu est une incitation majeure à l'intensification des efforts et à l'accélération du rythme des réformes et que l'échéance prévue pour l'adhésion, à savoir le 1^{er} janvier 2007, peut manifestement être tenue; note, par ailleurs, que les changements en cours sont bénéfiques en eux-mêmes, *(suppression)* que le processus de modernisation et de réforme devra se poursuivre pendant de nombreuses années après l'adhésion et que cet impératif devrait se traduire dans les conditions relatives aux financements de cohésion;

Or. en

Amendement déposé par Elmar Brok

Amendement 23

Paragraphe 6 bis (nouveau)

6 bis. fait observer qu'il prendra position sur l'utilisation des clauses de sauvegarde, en particulier sur le calendrier d'adhésion, à la lumière de l'état de mise en œuvre des réformes nécessaires et sur la base de l'évaluation détaillée que la Commission présentera au printemps prochain; rappelle que la Commission devra tenir pleinement compte des vues du Parlement, telles que convenues précédemment, en élaborant sa recommandation relative au calendrier; attend donc de la Commission et de la Bulgarie qu'elles coopèrent étroitement avec lui à cet égard;

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 24

Paragraphe 7

7. reconnaît la contribution importante apportée par la Bulgarie à la stabilité de la grande région de l'Europe du Sud-Est et le rôle qu'elle joue en permanence dans la promotion de la sécurité et de la prospérité régionales; **note que l'adhésion de la Bulgarie ouvrirait des possibilités nouvelles en matière de contribution de la politique de voisinage de l'Union européenne à la stabilisation des pays qui jouxtent l'Union européenne à sa frontière orientale;**

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 25

Paragraphe 7 bis (nouveau)

7 bis. se félicite que la Commission se soit engagée à examiner le problème des centres de détention secrets mis en place par la CIA dans certains pays d'Europe orientale et non seulement à demander des déclarations aux gouvernements concernés, mais aussi à entreprendre des enquêtes informelles; condamne les agissements en question et exprime la vive préoccupation que lui inspire le sort des personnes détenues, dont on ne connaît pas le nombre; attend de tous les États membres et de tous les pays candidats qu'ils honorent pleinement les obligations découlant de la Convention européenne des droits de l'homme et de la convention internationale contre la torture, qu'ils ont signées;

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 26

Paragraphe 8

8. note que la Bulgarie continue de satisfaire aux critères politiques, ***et, puisque de nouveaux progrès sont toujours possibles***, l'engage instamment à investir un maximum d'efforts politiques, financiers et administratifs dans la mise en œuvre pratique de dispositions législatives et de stratégies, en vue d'arriver à des résultats tangibles;

Or. en

Amendement déposé par Jan Marinus Wiersma, Hannes Swoboda et Alexandra Dobolyi

Amendement 27

Paragraphe 8

8. note que la Bulgarie continue de satisfaire aux critères politiques, et l'engage instamment à investir un maximum d'efforts politiques ***et financiers (suppression)*** dans la mise en œuvre pratique de dispositions législatives et de stratégies, en vue d'arriver à des résultats tangibles; ***rappelle au gouvernement bulgare qu'il doit redoubler d'efforts pour mener à bien les préparatifs et, en particulier, mettre en place des capacités administrative et judiciaire suffisantes pour mettre en œuvre et faire respecter l'acquis;***

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 28

Paragraphe 8

8. note que la Bulgarie continue de satisfaire aux critères politiques, et l'engage instamment à investir un maximum d'efforts politiques, financiers et administratifs dans la mise en œuvre pratique de dispositions législatives et de stratégies, ***en particulier en ce qui concerne la stratégie de lutte contre la corruption et la poursuite de l'indispensable réforme de la justice;***

Or. en

Amendement déposé par Milan Horáček et Elly de Groen-Kouwenhoven

Amendement 29

Paragraphe 9 bis (nouveau)

9 bis. *appelle la Bulgarie à signer et à ratifier le protocole n° 12 à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et à prendre des dispositions efficaces pour mettre fin à la propagation d'une propagande raciste, xénophobe et antisémite; à cet égard, exprime la vive préoccupation que lui inspire l'émergence, lors des dernières élections législatives, d'un nouveau parti nationaliste qui a fait campagne sur la base d'une plate-forme raciste et antisémite ciblant la minorité rom de Bulgarie;*

Or. en

Amendement déposé par Giorgos Dimitrakopoulos

Amendement 30

Paragraphe 10

10. reconnaît que, ***grâce aux*** progrès ***qui*** ont été réalisés dans la lutte contre certaines formes graves de criminalité, telles que trafic de stupéfiants, traite d'êtres humains et faux monnayage, ***les taux de criminalité que connaît la Bulgarie sont tombés au niveau enregistré dans de nombreux États membres, et incite la Bulgarie à poursuivre son effort;***

Or. en

Amendement déposé par Helmut Kuhne

Amendement 31

Paragraphe 10

10. reconnaît que, d'une manière générale, les taux de criminalité que connaît la Bulgarie ne sont pas supérieurs aux taux enregistrés dans de nombreux États membres, et note que des progrès ont été réalisés dans la lutte contre certaines formes graves de criminalité, telles que trafic de stupéfiants (***suppression***) et faux monnayage; ***note, cependant, que la Bulgarie reste surtout un pays d'origine et de transit pour la traite d'êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle et que les niveaux élevés de criminalité organisée enregistrés en Bulgarie suscitent de très vives inquiétudes;***

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 32

Paragraphe 10

10. reconnaît que, d'une manière générale, les taux de criminalité que connaît la Bulgarie ne sont pas supérieurs aux taux enregistrés dans de nombreux États membres, et note que des progrès ont été réalisés dans la lutte contre certaines formes graves de criminalité, telles que trafic de stupéfiants, traite d'êtres humains et faux monnayage; ***rappelle aux autorités, cependant, que la capacité administrative des organismes compétents demande à être renforcée considérablement;***

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 33

Paragraphe 11

11. exprime, par ailleurs, l'inquiétude que lui ***inspire l'insuffisance des efforts faits par le gouvernement bulgare pour combattre la criminalité organisée, telle qu'elle s'est manifestée de la façon la plus frappante,*** au cours des dernières années, ***par*** une série d'assassinats audacieux et spectaculaires, ***cependant que seulement une*** faible proportion d'affaires criminelles graves (***suppression***) aboutissent à des condamnations pénales;

Or. en

Amendement déposé par Lorenzo Cesa

Amendement 34

Paragraphe 11

11. exprime, par ailleurs, l'inquiétude que lui inspirent ***le manque de scrupules*** d'éléments criminels organisés bulgares, leur mépris de la loi, la façon dont ils défient l'autorité de l'État et, au cours des dernières années, leur implication, en toute impunité semble-t-il, dans une série d'assassinats audacieux et spectaculaires; note avec inquiétude la faible proportion d'affaires criminelles graves qui aboutissent à des condamnations pénales;

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 35
Paragraphe 11

11. exprime, par ailleurs, l'inquiétude que lui inspirent l'impudence d'éléments criminels organisés bulgares, leur mépris de la loi, la façon dont ils défient l'autorité de l'État et, au cours des dernières années, leur implication, en toute impunité semble-t-il, dans une série d'assassinats (*suppression*) spectaculaires; note avec inquiétude la faible proportion d'affaires criminelles graves qui aboutissent à des condamnations pénales;

Or. en

Amendement déposé par Helmut Kuhne

Amendement 36
Paragraphe 12

12. *déplore* que, même si le classement international relatif au "degré perçu de corruption" la place en meilleure position qu'un État membre et que les trois autres pays candidats à l'adhésion à l'UE, la Bulgarie, néanmoins, *n'obtienne* pas de bons résultats et que, à ce jour, peu de hauts fonctionnaires *aient* été condamnés pour corruption;

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 37
Paragraphe 12

12. note que, même si le classement international relatif au "degré perçu de corruption" la place en meilleure position qu'un État membre et que les trois autres pays candidats à l'adhésion à l'UE, la Bulgarie, néanmoins, n'obtient pas de bons résultats et que, à ce jour, peu de hauts fonctionnaires ont été condamnés pour corruption; *engage instamment la justice bulgare, en particulier, à s'attaquer plus efficacement à ce programme grave, en faisant preuve d'une volonté accrue de combattre surtout, de façon plus proactive, la corruption aux niveaux supérieurs;*

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 38

Paragraphe 12 bis (nouveau)

12 bis. incite les hauts fonctionnaires à manifester leur engagement en se distançant publiquement de toute forme de corruption; les incite vivement à soutenir toute réglementation prévoyant la divulgation obligatoire de leurs avoirs personnels et de leurs déclarations fiscales (impôt sur le revenu);

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 39

Paragraphe 13

13. se félicite, d'une part, des initiatives tendant à améliorer la coordination entre les ministères et agences opérationnelles engagés dans la lutte contre la criminalité organisée et contre la corruption et, d'autre part, des améliorations programmées en ce qui concerne l'organisation et la gestion des services de police et de sécurité; se félicite de l'adoption de nombreuses dispositions nouvelles, notamment de l'adoption du code de procédure pénale, et en demande instamment la mise en œuvre rapide et efficace; réaffirme, toutefois, la nécessité de réformer encore l'appareil judiciaire, ce qui est un préalable à toute autre initiative de modernisation; reconnaît, de plus, que plusieurs États membres ont fourni une aide spécialisée de très haut niveau, **(suppression)** et demande que les États membres qui possèdent une expertise particulière dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée offrent d'urgence un soutien supplémentaire; **(suppression)**

Or. en

Amendement déposé par Lorenzo Cesa

Amendement 40

Paragraphe 13

13. se félicite, d'une part, des initiatives tendant à améliorer la coordination entre les ministères et agences opérationnelles engagés dans la lutte contre la criminalité organisée et contre la corruption et, d'autre part, des améliorations programmées en ce qui concerne l'organisation et la gestion des services de police et de sécurité; se félicite de l'adoption de nombreuses dispositions nouvelles, notamment de l'adoption du code de procédure pénale, et en demande instamment la mise en œuvre rapide et efficace; réaffirme, toutefois, la nécessité de réformer encore l'appareil judiciaire, ce qui est un préalable à toute autre initiative de modernisation; reconnaît, de plus, que plusieurs

États membres ont fourni une aide spécialisée de très haut niveau, (*suppression*) et demande que les États membres qui possèdent une expertise particulière dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée offrent d'urgence un soutien supplémentaire; note aussi que la Bulgarie occupe une situation stratégique à une frontière extérieure de l'Union européenne, et recommande que de nouveaux efforts concertés soient faits pour améliorer tous les aspects du contrôle aux frontières;

Or. en

Amendement déposé par Jan Marinus Wiersma, Hannes Swoboda et Alexandra Dobolyi, au nom du groupe PSE

Amendement 41
Paragraphe 13

13. se félicite, d'une part, des initiatives tendant à améliorer la coordination entre les ministères et agences opérationnelles engagés dans la lutte contre la criminalité organisée et contre la corruption et, d'autre part, des améliorations programmées en ce qui concerne l'organisation et la gestion des services de police et de sécurité; se félicite de l'adoption de nombreuses dispositions nouvelles, notamment de l'adoption du code de procédure pénale, et en demande instamment la mise en œuvre rapide et efficace; réaffirme, toutefois, la nécessité de réformer encore l'appareil judiciaire, ce qui est un préalable à toute autre initiative de modernisation; reconnaît, de plus, que plusieurs États membres ont fourni une aide spécialisée de très haut niveau, en particulier le Royaume-Uni avec ses "Crown Agents", et demande que les États membres qui possèdent une expertise particulière dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée offrent d'urgence un soutien supplémentaire; (*suppression*)

Or. en

Amendement déposé par Geoffrey Van Orden

Amendement 42
Paragraphe 13

13. se félicite, d'une part, des initiatives tendant à améliorer la coordination entre les ministères et agences opérationnelles engagés dans la lutte contre la criminalité organisée et contre la corruption et, d'autre part, des améliorations programmées en ce qui concerne l'organisation et la gestion des services de police et de sécurité; se félicite de l'adoption de nombreuses dispositions nouvelles, notamment de l'adoption du code de procédure pénale, et en demande instamment la mise en œuvre rapide et efficace; réaffirme, toutefois, la nécessité de réformer encore l'appareil judiciaire, ce qui est un préalable à toute autre initiative de modernisation; reconnaît, de plus, que plusieurs États membres ont fourni une aide spécialisée de très haut niveau, en particulier le Royaume-Uni avec ses "Crown Agents", et demande que les États membres qui

possèdent une expertise particulière dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée offrent d'urgence un soutien supplémentaire; ***note que des résultats satisfaisants ne seront obtenus que si les efforts sont intensifiés non seulement au niveau national, mais aussi au niveau local***; note aussi que la Bulgarie occupe une situation stratégique à une frontière extérieure de l'Union européenne, et recommande que de nouveaux efforts concertés soient faits pour améliorer tous les aspects du contrôle aux frontières;

Or. en

Amendement déposé par Jan Marinus Wiersma, Hannes Swoboda et Alexandra Dobolyi, au nom du groupe PSE

Amendement 43
Paragraphe 13 bis (nouveau)

13 bis. note que la Bulgarie occupe une situation stratégique à une frontière extérieure de l'Union européenne, et recommande que de nouveaux efforts concertés soient faits pour améliorer tous les aspects du contrôle aux frontières, tels que la lutte contre la criminalité organisée, contre le trafic d'êtres humains et contre le trafic de drogue ainsi que, dans le cadre de la lutte contre les épidémies, la lutte contre les maladies animales;

Or. en

Amendement déposé par Jan Marinus Wiersma, Hannes Swoboda et Alexandra Dobolyi, au nom du groupe PSE

Amendement 44
Paragraphe 13 ter (nouveau)

13 ter. demande à la Commission de faire spécifiquement rapport, dans son prochain rapport de suivi, sur les efforts de la Bulgarie en matière de lutte contre la criminalité organisée et de soutenir ces efforts en demandant aux pays voisins, en particulier aux pays des Balkans occidentaux, d'intensifier leurs activités respectives;

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 45
Paragraphe 14

14. demande donc des mesures supplémentaires: modification de la Constitution, pour assurer un partage plus net des responsabilités et une plus grande efficacité des poursuites et enquêtes dans les affaires criminelles; meilleur contrôle et plus grande responsabilité du procureur général et de ses adjoints; dispositions améliorées tendant à faciliter les enquêtes dans les affaires de corruption au sein de l'appareil judiciaire, ***en particulier en recommandant instamment une coopération accrue au sein des organismes respectifs et entre ceux-ci; système amélioré de nomination des juges;*** amélioration des rémunérations, des ressources et des possibilités de promotion accélérée dans la police; et prise en compte de la nécessité de saisir les biens des personnes impliquées dans la criminalité organisée;

Or. en

Amendement déposé par Milan Horáček et Elly de Groen-Kouwenhoven

Amendement 46
Paragraphe 14

14. demande donc des mesures supplémentaires: modification de la Constitution, pour assurer un partage plus net des responsabilités et une plus grande efficacité des poursuites et enquêtes dans les affaires criminelles; meilleur contrôle et plus grande responsabilité du procureur général et de ses adjoints; dispositions améliorées tendant à faciliter les enquêtes dans les affaires de corruption au sein de l'appareil judiciaire; amélioration des rémunérations, des ressources et des possibilités de promotion accélérée dans la police; et prise en compte de la nécessité de saisir les biens des personnes impliquées dans la criminalité organisée; ***prévention renforcée de la corruption par une transparence totale des procédures en matière de marchés publics (appels d'offres, passation de marchés, concession de travaux);***

Or. en

Amendement déposé par Richard Howitt et Irena Belohorská

Amendement 47
Paragraphe 14 bis (nouveau)

- 14 bis. est préoccupé par des informations faisant état de mauvais traitements infligés par le personnel des services répressifs, en ce compris l'utilisation excessive d'armes à feu; fait remarquer que, selon ces informations, un nombre démesuré d'incidents de ce type concernent des Roms; appelle la Bulgarie à améliorer le contrôle***

Amendement déposé par Richard Howitt

Amendement 48

Paragraphe 15

15. demande que davantage de ressources soient consacrées, d'une part, à l'amélioration des orphelinats et des écoles pour enfants défavorisés et enfants présentant des besoins particuliers, ***plus spécialement les personnes handicapées***, et, d'autre part, à une mise en œuvre ***rapide et*** plus efficace du programme de désinstitutionnalisation, ***et invite la Commission à entreprendre un travail global d'étude et de contrôle concernant le statut des personnes handicapées vivant en institution en Bulgarie et le processus de désinstitutionnalisation***; recommande que, en matière d'adoption, législation et pratique soient modifiées, de manière à réduire encore le nombre d'enfants bulgares qui font l'objet d'adoptions internationales et à promouvoir l'adoption nationale, en ce compris l'établissement d'un registre national unifié des parents adoptifs potentiels;

Or. en

Amendement déposé par Milan Horáček et Elly de Groen-Kouwenhoven

Amendement 49

Paragraphe 15

15. demande que davantage de ressources soient consacrées, d'une part, à l'amélioration des orphelinats et des écoles pour enfants défavorisés et enfants présentant des besoins particuliers et, d'autre part, à une mise en œuvre plus efficace du programme de désinstitutionnalisation; ***souligne que la réforme du système de soins psychiatriques doit être poursuivie***; recommande que, en matière d'adoption, législation et pratique soient modifiées, de manière à réduire encore le nombre d'enfants bulgares qui font l'objet d'adoptions internationales et à promouvoir l'adoption nationale, en ce compris l'établissement d'un registre national unifié des parents adoptifs potentiels;

Or. en

Amendement déposé par Michael Cashman et Alexandra Dobolyi

Amendement 50

Paragraphe 15 bis (nouveau)

15 bis. est préoccupé par le fait que la Bulgarie a le taux d'enfants dépendants de soins en

institution le plus élevé des pays d'Europe (en pourcentage d'une population d'enfants de 1,5 million); fait remarquer que, selon des statistiques gouvernementales révisées, 10 500 enfants vivent en "institutions spécialisées" et que la CE, des ONG et d'autres experts en ont dénombré 18 500 autres qui vivent en institutions ou en établissements pour délinquants juvéniles; demande donc l'adoption des mesures nécessaires, qui mettent l'accent sur la réinsertion de ces enfants dans la famille parentale, dans la famille élargie ou dans des familles d'accueil, conformément aux meilleures pratiques internationales et à la "convention des droits de l'enfant" des Nations unies, ces actions devant être entreprises prioritairement avec des ONG;

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 51

Paragraphe 15 bis (nouveau)

15 bis. déplore que les autorités bulgares n'aient pas encore mis en place un système de tribunaux pour enfants, comme le demandent un certain nombre d'experts nationaux et internationaux; fait remarquer que la loi en vigueur - "lutte contre les comportements antisociaux de mineurs" - entraîne, dans son application, des violations systématiques des droits de l'enfant, étant donné que les homes de rééducation auxquels on recourt pour mettre en œuvre cette loi ne sont pas des structures appropriées et que le placement arbitraire reste une pratique répandue;

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 52

Paragraphe 16

16. *exprime la préoccupation que lui inspirent de récents rapports de la commission des Nations unies contre la torture et de la commission européenne contre le racisme et l'intolérance (CERI), qui dénoncent des cas de mauvais traitements infligés à des Roms pendant leur interrogatoire par la police, l'utilisation excessive d'armes à feu par la police contre des Roms et, d'une manière générale, la persistance de la discrimination à l'égard des Roms; invite le gouvernement bulgare à améliorer l'intégration des Roms dans la société, en particulier en matière d'éducation, de logement et de soins de santé, mais souligne que tous les efforts doivent être soutenus par les ressources nécessaires et que les progrès seront jugés en fonction des améliorations concrètes perçues par la société bulgare; souligne que l'intégration est un processus à double voie, les Roms eux-mêmes devant reconnaître la nécessité de s'adapter et le gouvernement bulgare devant les soutenir et les encourager dans ce*

processus;

Or. en

Amendement déposé par Jan Marinus Wiersma, Hannes Swoboda et Alexandra Dobolyi, au nom du groupe PSE

Amendement 53

Paragraphe 16

16. *prend acte du "Plan d'action pour la mise en œuvre du programme-cadre pour l'intégration égale des Roms dans la société bulgare 2005-2006" adopté par la Bulgarie pour améliorer l'intégration des Roms dans la société, en particulier en matière d'éducation, de logement et de soins de santé, mais souligne que tous les efforts doivent être **intensifiés et assortis des** ressources nécessaires et que les progrès seront jugés en fonction des améliorations concrètes perçues par la société bulgare; souligne que l'intégration est un processus à double voie, les Roms eux-mêmes devant reconnaître la nécessité de s'adapter;*

Or. en

Amendement déposé par Milan Horáček et Elly de Groen-Kouwenhoven

Amendement 54

Paragraphe 16

16. *note que des dispositions pratiques **ont été** prises par la Bulgarie pour améliorer l'intégration des Roms dans la société, **mais souligne, toujours et encore, que, à cet égard, une stratégie efficace et globale doit être adoptée; appelle donc les autorités bulgares à prendre des dispositions efficaces, en s'inspirant de la dernière résolution adoptée par le Parlement européen concernant les Roms en Europe, pour mettre un terme à la ségrégation dont les Roms sont victimes dans le système éducatif, pour mettre fin aux discriminations qui frappent les Roms surtout en matière d'emploi (formation professionnelle pour les jeunes Roms), en matière de logement et en matière de soins de santé et pour associer les Roms au processus décisionnel;***

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 55

Paragraphe 16

16. se félicite des dispositions pratiques prises par la Bulgarie pour améliorer l'intégration

des Roms dans la société, en particulier en matière d'éducation, de logement et de soins de santé, mais souligne que tous les efforts doivent être soutenus par les ressources nécessaires et que les progrès seront jugés en fonction des améliorations concrètes perçues par la société bulgare; ***note, toutefois, les problèmes de discrimination auxquels de nombreux Roms sont toujours confrontés dans ces domaines, et fait remarquer que de nombreuses femmes roms sont victimes de la traite et de la prostitution;***

Or. en

Amendement déposé par István Szent-Iványi

Amendement 56
Paragraphe 16

16. se félicite des dispositions pratiques prises par la Bulgarie pour améliorer l'intégration des Roms dans la société, en particulier en matière d'éducation, ***d'emploi***, de logement et de soins de santé, mais souligne que tous les efforts doivent être soutenus par les ressources nécessaires et que les progrès seront jugés en fonction des améliorations concrètes perçues par la société bulgare; ***note que de nouveaux efforts doivent être faits pour garantir l'accès à une éducation de qualité et pour promouvoir le processus d'élimination de la ségrégation;***

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 57
Paragraphe 16 bis (nouveau)

16 bis. déplore qu'une attention insuffisante ait été accordée à l'élaboration et à la mise en œuvre du "Plan d'action pour la mise en œuvre du programme-cadre pour l'intégration égale des Roms dans la société bulgare 2005-2006"; dans ce contexte, engage instamment les autorités bulgares à compléter l'effectif du Conseil national de coopération sur les questions ethniques et démographiques, organe essentiel pour la promotion de l'intégration des membres des minorités ethniques dans la société bulgare;

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 58
Paragraphe 21

21. recommande la mise en œuvre de mesures visant (*suppression*) à favoriser l'innovation, à accroître la mobilité de la main-d'œuvre et à améliorer les programmes d'éducation et de formation; souhaite, par ailleurs, que, étant donné le déficit de main-d'œuvre dans certains secteurs, des dispositions soient prises pour évaluer le véritable niveau et la véritable nature du chômage;

Or. en

Amendement déposé par Alexander Lambsdorff

Amendement 59
Paragraphe 21 bis (nouveau)

21 bis. rappelle à la Bulgarie qu'elle doit intensifier ses efforts dans tous les domaines du marché intérieur – comme signalé dans le dernier rapport global de suivi concernant la Bulgarie –, de manière à en garantir le bon fonctionnement;

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 60
Paragraphe 21 bis (nouveau)

21 bis. souligne le risque de tensions sociales et politiques accrues inhérent à une politique financière rigide conçue pour répondre, par tous les moyens disponibles, aux exigences que comporte l'adhésion; souligne donc que les progrès économiques réels doivent être mesurés à l'aune des bienfaits tangibles qu'en retire la majorité de la population bulgare, en particulier en ce qui concerne son niveau de vie;

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 61
Paragraphe 21 ter (nouveau)

21 ter. se réfère aux conséquences catastrophiques qu'ont entraînées les inondations du début d'août 2005, qui ont frappé plus d'un quart de la population du pays, causé

des dommages énormes et annihilé la production agricole de plusieurs régions; invite le gouvernement bulgare à ne pas prétexter l'aide financière, déjà limitée, accordée aux victimes pour retarder ou réduire l'augmentation promise des pensions et/ou des rémunérations des salariés; invite la Commission à examiner dans quelle mesure les fonds d'aide de préadhésion pourraient servir à aider les populations et les régions qui ont été durement touchées par les inondations;

Or. en

Amendement déposé par Milan Horáček et Elly de Groen-Kouwenhoven

Amendement 62

Paragraphe 21 bis (nouveau)

21 bis. recommande que les aides de préadhésion en matière d'agriculture et de développement rural soient axées sur la création de partenariats pour la programmation d'un développement rural durable - avec participation de la société civile, du secteur public et du secteur privé -, en particulier par le recours à la méthode ascendante de l'approche LEADER, méthode qui, aujourd'hui, peut aussi être appliquée aux programmes de préadhésion;

Or. en

Amendement déposé par Milan Horáček et Elly de Groen-Kouwenhoven

Amendement 63

Paragraphe 22

22. se félicite des progrès accomplis par la Bulgarie dans le secteur agricole, mais demande instamment la mise en œuvre immédiate de mesures visant à mettre en place des organismes de contrôle et des organismes payeurs pour s'attaquer au problème des engagements législatifs en suspens dans ce domaine; souligne qu'un effort particulier doit être fait en matière d'améliorations de l'utilisation des terres et de règlement des problèmes de propriété foncière; souhaite que l'on tire parti du potentiel énorme qui existe pour la mise en place d'une agriculture biologique efficace; ***préconise donc l'adoption de dispositions législatives et de mesures de contrôle suffisantes pour empêcher la contamination de variétés conventionnelles et biologiques par des OGM;***

Or. en

Amendement déposé par Milan Horáček et Elly de Groen-Kouwenhoven

Amendement 64

Paragraphe 23

23. appelle la Bulgarie à veiller à ce que toutes les dispositions législatives et pratiques respectent les normes les plus élevées en matière de bien-être des animaux, par exemple dans le domaine du transport et de l'abattage des animaux; ***recommande donc que les petites et moyennes installations d'abattage et de transformation soient modernisées, afin de préserver la pratique des transports sur courte distance, l'emploi et la diversité des produits***; en particulier, demande la mise en œuvre de mesures énergiques visant à renforcer la capacité de la Bulgarie à résoudre les problèmes qui se posent en matière de santé animale, de services vétérinaires et de contrôles phytosanitaires, surtout lorsque ces problèmes comportent un risque pour la santé publique, comme dans le cas de la grippe aviaire, ou pour la sécurité des ressources alimentaires;

Or. en

Amendement déposé par Milan Horáček et Elly de Groen-Kouwenhoven

Amendement 65

Paragraphe 24

24. souligne la nécessité de renforcer considérablement la gestion et le contrôle des aides de préadhésion, pour préparer la Bulgarie à une utilisation plus efficace des Fonds structurels de l'UE; en particulier, il faut activer les efforts visant à l'accréditation du système de gestion décentralisée étendue en rapport avec PHARE et ISPA ***en garantissant la transparence totale de toutes les procédures d'appel d'offres et de passation de marchés***; par ailleurs, la Commission devrait canaliser les aides ultérieures vers les secteurs qui en ont le plus grand besoin;

Or. en

Amendement déposé par Geoffrey Van Orden, Giles Chichester, Edit Herczog, Eija-Riitta Korhola, Ari Vatanen et Terence Wynn

Amendement 66

Paragraphe 25

25. souligne qu'il est essentiel d'assurer un niveau d'approvisionnement énergétique qui puisse satisfaire aux besoins futurs du pays et de la région; souligne l'importance que présentent la mise en place de nouvelles capacités de production d'énergies durables, la réalisation d'efforts en matière d'économies d'énergie et les objectifs fixés dans le protocole de Kyoto; ***invite à nouveau le Conseil à accepter de considérer sans***

intransigeance les dates de fermeture des unités 3 et 4 de la centrale nucléaire de Kozloduy, jusqu'à ce que de nouvelles capacités de production puissent être mises en service en Bulgarie, et cela sans compromettre en rien les exigences de sécurité, qui restent une priorité absolue;

Or. en

Amendement déposé par Milan Horáček et Elly de Groen-Kouwenhoven

Amendement 67

Paragraphe 25

25. souligne qu'il *importe* d'assurer un niveau d'approvisionnement énergétique qui puisse satisfaire aux besoins futurs (*suppression*); souligne l'importance que présentent la mise en place de nouvelles capacités de production d'énergies *renouvelables*, la réalisation d'efforts en matière d'économies d'énergie et les objectifs fixés dans le protocole de Kyoto; *redit au Conseil qu'il doit maintenir sa position en ce qui concerne la réalisation, par la Bulgarie, des engagements qu'elle a pris dans le cadre de l'accord sur la fermeture de Kozloduy;*

Or. en

Amendement déposé par Antonios Trakatellis

Amendement 68

Paragraphe 25 bis (nouveau)

25 bis. *se félicite de l'engagement pris par la Bulgarie de procéder à la fermeture définitive et au déclassement des unités 3 et 4 de la centrale de Kozloduy en 2006, comme le prévoit le traité d'adhésion;*

Or. en

Amendement déposé par Antonios Trakatellis

Amendement 69

Paragraphe 25 ter (nouveau)

25 ter. *demande qu'il soit remédié immédiatement, conformément à l'acquis communautaire, aux déficiences existant dans le domaine de la sécurité nucléaire;*

Or. en

Amendement déposé par Milan Horáček et Elly de Groen-Kouwenhoven

Amendement 70

Paragraphe 25 bis (nouveau)

25 bis. demande des mesures efficaces visant à empêcher la pollution et l'exploitation illégale des forêts et à contrer la demande commerciale de bois d'œuvre d'origine illégale; souligne que la Bulgarie, qui a signé la convention européenne du paysage, est tenue d'empêcher toute activité de construction illégale sur le littoral de la Mer noire ainsi que dans les montagnes de Rila et de Rhodopi;

Or. en

Amendement déposé par Geoffrey Van Orden

Amendement 71

Paragraphe 27

27. réaffirme son soutien aux infirmières bulgares détenues en Libye depuis 1999 et qui ont été condamnées à mort; **exprime la consternation que lui inspire le nouveau retard intervenu dans la procédure d'appel engagée devant la Cour suprême libyenne;** engage les autorités libyennes **du plus haut niveau** à donner suite aux larges appels internationaux lancés pour un dénouement rapide et satisfaisant de cette situation épouvantable;

Or. en

Amendement déposé par Jan Marinus Wiersma, Hannes Swoboda et Alexandra Dobolyi

Amendement 72

Paragraphe 27 bis (nouveau)

27 bis. rappelle l'échange de lettres entre le Président du Parlement européen et le Président de la Commission concernant la participation pleine et entière du Parlement européen à tout examen de l'opportunité d'activer une des clauses de sauvegarde figurant dans le traité d'adhésion;

Or. en

Amendement déposé par Jan Marinus Wiersma, Hannes Swoboda et Alexandra Dobolyi

Amendement 73

Paragraphe 27 ter (nouveau)

27 ter. engage instamment les États membres qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le plus tôt possible le traité d'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne;

Or. en

Amendement déposé par André Brie et Erik Meijer

Amendement 74

Paragraphe 27 bis (nouveau)

27 bis. invite la Commission à affecter des moyens financiers appropriés à des campagnes d'information destinées à renseigner le grand public de Bulgarie (et de Roumanie) au sujet de l'adhésion;

Or. en